

LA MORT
DANS LA LITTÉRATURE BRETONNE
du XV^e au XVII^e siècle

LA LITTÉRATURE BRETONNE

Quand on parle de littérature anglaise, tout le monde comprend œuvres écrites en anglais. Il en est de même pour les littératures espagnole ou allemande, etc. Lorsqu'il s'agit de littérature bretonne, certaines personnes pensent écrivains bretons. Or, la Bretagne étant bilingue, il existe certes une littérature en français dont les auteurs sont bretons, mais leurs œuvres font partie de la littérature française. Seul le critère de la langue est retenu pour classer les littératures. Que le sujet traité soit breton ou pas, que l'auteur le soit ou non, peu importe : seules les œuvres écrites en breton appartiennent à la littérature bretonne. Cette littérature étant peu connue, nous croyons utile d'en faire une rapide description historique.

L'histoire de la littérature bretonne est liée, évidemment, à l'histoire de la langue. On divise traditionnellement celle-ci en trois périodes : le vieux-breton (antérieur à 1100) ; le moyen-breton (entre 1100 et 1650) ; le breton moderne (après 1650). Ces dates ne sont, évidemment, que des repères commodes, les langues n'évoluant que peu à peu.

Le vieux-breton

Le premier texte breton qui nous soit parvenu est un texte bilingue, breton-latin de la fin du VIII^e siècle. Il s'agit d'un feuillet d'un traité de médecine. Rappelons qu'à cette époque la langue française n'a pas d'existence écrite, le premier texte connu étant le serment de Strasbourg de 842.

Nous n'avons malheureusement que relativement peu d'éléments sur le breton de cette époque : des gloses, des noms propres, quelques phrases, mais pas d'œuvres littéraires. Il n'est pas inutile de signaler que sur la quarantaine de manuscrits connus comme ayant été rédigés en Bretagne, il n'en reste aucun dans notre pays. C'est dire la destruction qui frappa à diverses époques nos monuments écrits.

Cependant, on peut affirmer qu'il existait une littérature bretonne. En effet, l'orthographe utilisée est savante et montre l'existence d'une tradition graphique. Le vocabulaire est riche ; on y trouve de nombreux mots abstraits, ce qui montre l'existence d'une élite intellectuelle cultivée. La littérature bretonne est célèbre dans toute l'Europe. Nous verrons que l'on peut affirmer l'existence d'écoles de poésie, ce qui explique bien d'ailleurs la renommée de la poésie bretonne.

Une autre cause du manque de documents est certainement le caractère oral de la littérature bretonne.

Le moyen-breton

La première partie de cette période, de 1100 à 1350, est obscure. Les documents restent les mêmes : gloses, noms propres, etc. C'est au milieu du XIV^e siècle que nous trouvons les premiers vers. Vers 1350, un nommé Ivonet Omnes en écrit quelques-uns. Or, ces vers sont construits selon une technique inconnue en France, mais que l'on retrouve au pays de Galles. Cette technique apparaît dans tous les textes en vers antérieurs à 1600, et il faut savoir que la majorité des œuvres en moyen-breton est versifiée. En quoi consiste cette technique ? Aux règles traditionnelles de la poésie s'ajoutent celles des *rimes internes* : la syllabe située avant la césure rime avec l'avant-dernière syllabe du vers. En vérité, le système est plus compliqué.

Exemple : *Aotrounez asezet / ha klevet an fetoù...*

Or, ce système, nous l'avons dit, se retrouve au pays de Galles. On est obligé d'admettre que cette technique appartenant à ces deux peuples frères a la même origine. On est amené à penser qu'elle était déjà utilisée avant qu'ils ne se séparent, donc vers l'an 600 au plus tard ! Ce système reste utilisé en Bretagne jusqu'au milieu du XVII^e siècle, ce qui fait que pendant trois cents ans on a eu des écoles de poésie dont on connaît quelques œuvres. Mais tout porte à croire que ces écoles existaient en l'an 600 et que *par conséquent des « écoles » ont transmis une technique poétique savante pendant plus de mille ans.*

L'orthographe est étymologique et montre qu'il existait une tradition écrite savante. Il ne fait donc pas de doute que la langue bretonne a été le support d'une littérature savante dont il ne reste malheureusement que des *œuvres tardives*, principalement des XVI^e et XVII^e siècles.

J'ai dressé la liste de tous les exemplaires des ouvrages en breton antérieurs à 1650 ; plus des deux tiers de ceux-ci se trouvent hors de Bretagne ; la plus grande partie de ces œuvres ne sont connues que par un exemplaire.

Le breton moderne

Vers le milieu du XVII^e siècle, l'abandon définitif de la langue par les classes cultivées, qui depuis longtemps connaissaient le latin et aussi le français, va provoquer la mort de cette littérature savante. Il existera certes une littérature populaire orale riche (chants, théâtre, etc.), mais la littérature écrite sera strictement religieuse. Il faudra attendre le XIX^e et le XX^e siècles pour voir renaître une littérature bretonne digne de ce nom.

*
**

On peut ranger les œuvres en moyen-breton en plusieurs catégories (1) :

Les dictionnaires et colloques. Ils sont nombreux depuis le fameux Catholicon, dictionnaire breton-latin-français, dont la première édition est de 1499.

Les œuvres en vers. Le théâtre : soit des thèmes internationaux : la Passion, la Destruction de Jérusalem, la vie de Sainte Barbe ; soit des thèmes bretons : la vie de Sainte Nonne, celle de Saint Gwenole et une comédie qui se passe en Bretagne. Tout ce théâtre est en vers avec rimes internes.

Les poésies, les cantiques, les inscriptions, etc. On trouve des textes prophétiques comme Guinclaff (1450), des poèmes généralement d'inspiration religieuse, des cantiques, des inscriptions sur pierre ou sur bois. Toutes ces œuvres sont en vers avec rimes internes. La mort en est parfois le thème central. Citons : *Le Mirouer de la Mort* (1519), poème de 3602 vers ; *La vie de l'homme* (1530), poème de 362 vers ; *Le dialogue avec la Mort* (1656), 56 vers ; *Le trépas de la Vierge Marie* (1530), 760 vers ; *La Passion* (1530), pièce de théâtre en vers ; Des cantiques sur les fins dernières, etc. ; Les inscriptions de Pencran, Guicquelleau, et surtout Ploubezre, Sainte-Tryphine et La Martyre.

Les œuvres en prose. Rares avant 1600 (une vie de Sainte Catherine, un catéchisme, etc.), elles deviennent nombreuses au XVII^e siècle. Il s'agit d'ouvrages destinés au clergé ou aux fidèles (catéchismes, doctrinaux, vies de saints (Yves, Pol, etc.). Nous y

(1) Une bibliographie sommaire des textes en moyen-breton (et de leurs éditions) se trouve dans mon article *Où en sont les études sur la langue bretonne*, dans le *Bulletin de la Soc. Archéol. du Finistère*, t. XCIX, 1972/2, 889-935. Voir p. 902-910.

avons trouvé des mentions concernant les superstitions. Quelques-unes d'entre elles seront examinées plus loin.

Toutes ces œuvres, principalement celles en vers, donnent une place importante à la mort. Elles sont toutes profondément marquées par la doctrine catholique. On y trouve cependant quelques conceptions qui, si elles ne sont pas inconnues hors de Bretagne, me semblent cependant assez caractéristiques, et d'autre part peuvent avoir une origine assez ancienne.

J'ai retenu trois ensembles de faits :

- I. — La représentation de la mort par l'Ankou.
- II. — L'au-delà : la notion d'enfer froid.
- III. — Quelques croyances populaires.

I. — LA REPRÉSENTATION DE LA MORT PAR L'ANKOU

Le breton a plusieurs mots pour traduire « mort ». Le terme le plus général est *marv* : *un den marv* un homme mort ; *liv ar marv zo warnañ* la couleur de la mort est sur lui, comprenez : il est gravement malade, il agonise, etc.

La mort est un passage, c'est le *tremenvan* : *emañ war e dremenvan* il est sur son *tremenvan*, il se meurt. Mourir se dit *mervel* mais aussi *tremen*, c'est-à-dire passer, et les trépassés sont dits *ar re dremenet*.

On trouve aussi le mot *anaon*, désignation de l'ensemble des morts, des âmes des trépassés, d'où *Gouel an Anaon* la Fête des Morts, et des expressions comme *aet eo d'an anaon* il a rejoint (le monde) des trépassés.

Et enfin il existe un mot, *Ankou*, qui désigne la mort en tant que personnage.

Van Gennep, dans son remarquable *Manuel du Folklore français*, parlant de l'*Ankou*, écrit : « La mention la plus ancienne ne date que de la fin du XVIII^e siècle » (2). Affirmation erronée. Le mot *ancou* apparaît pour la première fois, comme glose, dans un texte latin datant du IX^e siècle (3). Il se retrouve en moyen-

(2) Van Gennep, *Manuel du Folklore fr. contemporain*, t. I, part. II, p. 657.

(3) Léon Fleuriot, *Dictionnaire des gloses en vieux-breton*, p. 64.

gallois *angheu* (gallois moderne *àngau*) et en cornique *ankow*, *ancow*. On le retrouve au XV^e siècle où il est donné comme équivalent de *maru* (4).

Ce mot est donc bien attesté. On le retrouve dans les textes moyen-bretons, mais assez rarement. Il apparaît que dans quatre pièces de théâtre, deux poèmes et un cantique. On ne le retrouve pas dans les différents autres écrits religieux sinon pour condamner « les parents [qui] manquent au devoir de charité envers leurs enfants : *Dré compsou ; o lavaret dezo (...) an ancou ra lazo divar penn dister dra (...)* Par paroles, en leur disant ... que la Mort te tue ! pour la moindre chose » (5).

Tout se passe comme si les écrivains religieux rechignaient à utiliser le mot *ankou*, celui-ci étant, peut-être, lié à trop de conceptions et croyances peu catholiques. De plus, mis à part un cantique (1642), tous les emplois du mot *ankou* que j'ai relevés sont du XV^e et XVI^e siècles. Je ne l'ai pas trouvé au XVII^e siècle (6), comme s'il était mis à l'index, étant suspect. Il est vrai que je n'ai lu systématiquement que les ouvrages de la première moitié du XVII^e siècle et n'ai pas lu tous les ouvrages connus de la seconde moitié de ce siècle. C'est le mot *Marv* qui sera utilisé régulièrement (7).

L'*Ankou* apparaît souvent, ou son équivalent *marv*, mais on ne trouve pas d'allusions à sa fameuse charrette (*karr*, *karrig* ou *karrigell an Ankou*). La première mention qu'il en est faite,

(4) Le *Catholicon*, Cms (1464) 8, Ca (1499) 8, Cb (15...) 13b, Cc (1521).

(5) *Ar conferançou santel... gret ha composet gant an Tadou Capucinet Missionerien...* E Montroules, A Imprimery M. à P. De Ploesquellec, ... M.D.C.XCII, p. 77, cité par E. Ernault, dans le *Fureteur breton*, t. II, n° 7, oct.-nov. 1906, p. 14.

(6) Il est cependant donné par Maunoir dans son dictionnaire (*Le Sacré Collège*, 1659, p. 129, 81 : *ancou*, mort, maro, ancoun [sic]). Dans le dictionnaire de Châlons (1723, p. 6) il est traduit « *Anqueu*, Fantôme qui porte le coup de la mort », dans celui de Le Pelletier (ms. 1716, p. 16) « *Ancou*, Mort, trépas, agonie », dans celui de Grégoire de Rostrenen (1732, voir p. 639b, 939, 20, 696) le mot *ankou* apparaît dans *Paëa e zle d'an ancquou* Païer le tribut à la nature (p. 939), mais il est absent dans l'article *mort* ; on le trouve par contre sous « PARQUE, ou les parques, Déesses que les Païens supposaient présider à la vie des hommes ». Dans le dictionnaire de l'Armerie (1744), le mot *anqueu* se trouve sous *Parque* (p. 269) et *Fantôme* (p. 155). Ces traductions montrent que l'*Ankou* n'est plus cette création de Dieu qui intervient dans les mystères chrétiens bretons !

(7) *Aet ... d'an marou* G 877, *pa duy ar marou* D 125, *pan duy ar maro* Do p. 62, *quacs dan maro* Nl 42, etc.

à ma connaissance, est de 1732 : « Le chariot de la parque. *Qarr an ancqou. qarricq an ancqou* » (GReg., p. 696).

Les mots *ankou* et *marv* sont tous deux masculins, et la Mort est un homme dans la tradition bretonne (voir les nombreuses légendes recueillies aux XIX^e et XX^e siècles) (8).

A. — L'ANKOU DANS LE THÉÂTRE

L'une des caractéristiques du théâtre breton (9) est justement la présence de l'Ankou. « Dans les mystères français, la mort se montre à peine » dit Le Braz (10). Un spécialiste du théâtre du moyen-âge, Raymond Lebègue, souligne aussi cette absence et déclare « Je ne l'ai rencontré [le personnage de la Mort] que dans le *Jutgamen general* publié par Jeanroy et Teulié et dans le *Jugement dernier* joué à Modane en 1580 » (11).

Cette présence de l'Ankou est d'autant plus intéressante qu'elle est également attestée dans le théâtre gallois et le théâtre cornique (12). Faut-il admettre que ce personnage, appartenant au monde brittonique, existait déjà lorsque la Mort, d'abord allégorie abstraite, prend forme humaine et devient un thème

(8) Voir par exemple Anatole Le Braz, *La légende de la mort chez les Bretons armoricains*, 1902, t. I, p. 95 et suiv. Le genre masculin est attesté en moyen-breton par les pronoms *deza* et *heman*.

(9) On trouve sur ce théâtre, et d'une façon plus générale sur la littérature bretonne, quelques renseignements dans l'article signalé dans la note 1.

(10) A. Le Braz, *Le théâtre celtique*, p. 416. Cf. p. 107 « (l'Ankou) est absent des mystères français consacrés à l'Ancien Testament ».

(11) R. Lebègue, auteur de *La Tragédie religieuse en France. Les débuts (1514-1573)*, Paris, 1929, 558 p., a écrit un article sur le *Théâtre breton. Mystères anciens et essais récents*, dans les *Conférences universitaires de Bretagne* (1942-1943), Paris, 1943, p. 39-59. Voir p. 51, n. 1 et p. 56 (« nous remarquons la fréquente présence d'un personnage qui est absent des Mystères français », p. 51). Un autre article, de Pierre Le Roux, *Le th. bret. populaire du XVII^e au XIX^e siècle*, dans les *Conf. univ. de Bret.* (1943-1944), p. 211-234, rectifie sur certains points les études et les conclusions d'A. Le Braz et de R. Lebègue.

(12) A. Le Braz, *Le Théâtre...*, p. 70 « un dialogue [gallois] entre un malade et Satan : on y voit également paraître la Mort (Angeu) », p. 105 « la double apparition [de l'Ankou] (...) dans le mystère de la *Gwreans an Bys* », alors « qu'on n'en voit point trace dans le mystère *De origine mundi* publié par Norris, dont l'autre n'est cependant qu'une imitation et souvent une copie ».

commun dans le monde chrétien ? (13). L'hypothèse me semble plausible.

Le Braz fait remarquer que si l'Ankou est absent des mystères français « Le drame anglais du moyen-âge a plus d'une fois exhibé sur la scène la personnification de la mort (Death), et dans des circonstances peu différentes » (14). Et il conclut : « Il y a beaucoup de chances pour cette figure de l'Ankou soit [dans le théâtre cornique], elle aussi, un emprunt ». Ceci n'explique pas la place de l'Ankou dans le théâtre en Bretagne et son absence en France. N'est-il pas plus simple d'admettre que c'est le théâtre anglais qui a fait cet emprunt, parmi d'autres, au monde celtique ?

La Vie de Sainte Nonne

L'importance de la vie de Sainte Nonne, dont on connaît un seul manuscrit en écriture gothique et qui a été composée au XV^e siècle, ou au plus tard au XVI^e siècle, n'a pas été suffisamment soulignée. On y trouve différents personnages bien connus de la légende celtique : Saint Patrice, Saint Gildas, Saint Devy, Sainte Nonne, et l'enchanteur Merlin.

L'Ankou y apparaît trois fois. Au début de la pièce où le vieux Runiter déclare que le moment est venu pour lui de mourir, et la Mort se présente alors en déclarant (N. 80-85) :

*Me eo hep dianq an anCOU
So duet dre splet an pechedOU
An maru off hep gou dan tNOU man
Pour pinuizic ne chem nigUN
Euit nep gracc quen disascUN
Na laziff comUN ma hUNan.*

Je suis, sans aucun doute, l'Ankou /qui suis venu par l'effet des péchés /je suis, sans mentir, la Mort (maru) ici-bas /pauvre, riche, il n'en reste aucun /pour aucune grâce, si cruel /que je ne tuerai également moi-même.

(13) Voir Alberto Tenenti, *La vie et la mort à travers l'art du XV^e siècle*, dans les *Cahiers des Annales*, Paris, 1952, 124 p., ill.

(14) A. Le Braz, *Le théâtre...*, p. 7.

Et cette Mort de frapper le vieillard (N. 86-91) :

*Te Runiter (...) / A laziff (...) /
Gant vn taol moan me az goano
Me az scoy real en calON
Rac me so pugnes diresON
Gant ma raillon mez estONO.*

Toi, Runiter (...) /je vais te tuer (...) /d'un coup éfilé te piquerai ; /je te frapperai droit au cœur /car je suis une furie sans raison /avec mon dard (raillon) je te terrasserai.

Remarquons que la Mort se nomme elle-même *Ankou* ou *Marv*, qu'elle donne un coup, et *goano* — dont le radical a comme sens d'origine pointer en avant, d'où piquer, frapper — montre que la Mort utilise un instrument pointu avec lequel elle frappe l'homme au cœur ; cet instrument est ici nommé *raillon*, mot français qui ne se retrouve pas, semble-t-il, dans d'autres textes moyens-bretons. Un *raillon* est une « espèce de flèche triangulaire, trait d'arbalète » (15).

La Mort réapparaît au moment où Dieu le Père lui ordonne (*Dit maru yen* N. 1271 à toi, froide Mort) d'aller chercher Nonne afin qu'elle soit récompensée (N. 1271-1276). Et la Mort s'annonce : *Me eo an ancquou...* je suis la Mort (N. 1346) qui tue sans pitié tout le monde. Avant de frapper, elle déclare :

*Me hoz scoy patant voar an TAL
Dalet taol REAL en CALON.*

Je vous frapperai ouvertement (m. à m. sur le front) /tenez un bon coup, au cœur.

Dernière apparition, à la fin de la pièce : *Me eon maru yen* je suis la froide Mort (N. 1891). Mais cette fois-ci c'est d'un bâton qu'elle menace les hommes (N. 1913-1917) :

*Dre gourchemenn Doe guir roen tron
Gant ma bourdon ho estON**aff**
Na fizi quet aman bed an HOAZ
Rac pan aff dren bro me so NOAZ
Hac a goar a BAZ ho LAZ**aff**.*

(15) F. Godefroy, *Lexique de l'ancien français*.

Par l'ordre de Dieu, vrai roi du ciel /de mon bâton (bourdon)
je les assomme /ne te fie point ici-bas au lendemain /car
quand je vais par le pays, je suis cruelle /et je sais les tuer
(tous) avec un bâton.

La Mort utilise ici le *bourdon* (mot français : long bâton de pèlerin surmonté d'un ornement en forme de pomme) car elle sait tuer avec un bâton (*baz*).

Cependant c'est avec un instrument pointu qu'elle tue Devy (N. 1921-1923) :

*Me mem caffo dirac hoz dREM
Ne souyt quet ne tal quet cLEM
Dalet vn taol fLEM hep rEMet.*

Je me trouverai devant vous /ne reculez pas, rien ne sert de se plaindre /tenez un coup d'aiguillon sans retard.

Ce terme de *taol flem* se retrouve dans le *Mirouer de la Mort* (M. 93) :

Ret eo gouzaff taol flem, quen lem digant heman.

Il faut souffrir de celle-ci (la Mort) un coup d'aiguillon, si aiguisé...

Dans les autres pièces l'Ankou n'apparaît pas, comme acteur, mais il en est fait mention.

La Vie de Saint Gwenole (xvi^e siècle)

Gwenole explique : Que servent au fort richesse, parenté, bombances ? Que sert la fortune (...) ? Que sert encore la beauté vaine (...) ? (G. 437) :

Pan eo ret monet stANG peur franc gant an ANCOU ?

Puisqu'il faut s'en aller, fatigués, très franchement avec la mort ?

On assiste à la fin de la mère de Riou qui s'exclame (G. 1002) :

Her sezou gloaesou bras am groa glAS dere(A)set.

Car des flèches, de grandes douleurs, m'atteignent vivement.

Sa fille annonce (G. 1020) :

Gant an MAROU quen GAROU eu.

Elle est avec la Mort, qui est si rude.

La mère de Riou se meurt (G. 1024-1026) :

An marou estlam am gruY dren ysyly dyen
Monet a raf presant, allas ! dolant gant poan (lire poen)
Da heul stat hon tadou gant ancou dyslouen
Hep felel ma selvel a meruel ne ell den.

La Mort terriblement me perce (me cloue, me point) par les membres, certes /Je m'en vais à présent, hélas ! dolente, avec peine /Suivre la condition de nos pères, avec la mort triste. /Sans mentir, personne ne peut m'empêcher de mourir.

Grâce à l'eau confiée par Gwenole à Riou, cette femme ressuscite et son fils de se jeter à genoux (G. 1112-1114) :

deuet oll : sellet e guelhet beu,
goude ancou ha gloaesou yen (lire gleu)
dre grace [Doe] Roen tron on e(z)neu.

Venez tous, regardez, vous la verrez vivante ; /Après la mort et des douleurs vives, /par la grâce de Dieu, le roi du monde, elle nous reconnaît.

L'ankou est ici lié à l'idée de la douleur, et nous trouverons plusieurs fois l'expression *gouzañ ankou* et *gouzañv (an) marv* (16), mot à mot « souffrir, endurer la mort », que l'on peut rapprocher de *gouzañv poan*, *gouzañv ar c'hañvoù*, etc., souffrir la peine, les douleurs, etc.

Dans la pièce ici mentionnée on trouve (G. 946) *da gouzaf esuoar hac ancou* à souffrir tourment et mort, mais la rime interne réclame une correction, et peut-être faut-il lire *caffou* douleurs.

La Passion (1530)

La Vierge demande à son fils la grâce de mourir avec lui. De plus, dit-elle : (J. 35a) :

Rac quen bras vezo an gloasou,
Mar rancaff gouzaff an cafuou,
Em scoy ann Anquou em coudet.

Car si grandes seront les souffrances /que si je dois souffrir ces douleurs /la Mort me frappera au cœur.

(16) *da gouzaff maru yen* B 685 - cf. B 617 ; *da gouzañv an maru* Mirouer, 1621, p. 15, et le synonyme *souffry an maru*, ibid. p. 45.

La Destruction de Jérusalem (XVI^e siècle)

On trouve dans les fragments que nous connaissons de cette pièce l'expression *gouzañv ankou* (Jér. A. 85) :

*Na laquaer peur frost hoz costou,
Da gouzaff anquaou en dou pez.*

Qu'on ne mette tout à fait vos côtes /pour que souffriez la mort en deux morceaux.

Les pièces du XVII^e et XVIII^e siècles

Malgré les interdits, le théâtre reste populaire en Bretagne, et il nous est parvenu entre 200 et 300 manuscrits de pièces qui attendent d'être étudiées. La plupart sont des copies du XIX^e siècle, mais il en existe aussi du XVIII^e siècle. Parmi ces dernières, il y en a dont la composition ou le modèle remonte au XVII^e siècle et peut-être même aux XV^e et XVI^e siècles, car on y trouve des vers avec des rimes internes. La plupart des pièces n'ayant pas été éditées, il est difficile de tirer des conclusions, mais parmi celles qui ont été étudiées je retiens la *Création du Monde* (17), thème connu dans le théâtre cornique *Gwreans an Bys*, et où, comme dans la pièce bretonne, apparaît l'*Ankou*, alors que ce personnage est absent du mystère *De origine mundi* qui serait à l'origine du texte cornique (18).

Dans la pièce bretonne, qui a du être composée au XVII^e siècle, on retrouve l'*Ankou* chargé d'une mission divine (voir plus haut Nonne v. 1913), mais de plus il est présenté comme une création de Dieu. (CB. 1391-1394) :

*Neuse e formas Doue ar maro digar er bet,
Evit lahan Adam hac Eva he briet,
Ha quement a deuje james d'eus ho ligne,
Ha dimeus ho natur da comeret bue.*

(17) On en connaît plusieurs copies dont cinq du XVIII^e siècle (1762, 1769, 1771, 1788, 1795). Sur la plus ancienne (1762) se trouvent les dates de 1663 et de 1752 (cf. *Revue celtique*, t. X, 1889, p. 414 n.a.). La présence de rimes internes permet de penser que la pièce a été écrite, au plus tard, au milieu du XVII^e siècle, ou bien a utilisé une autre version plus ancienne. Cette pièce a été éditée partiellement par l'abbé Eugène Bernard (*Revue Celt.*, t. IX, X, XI, 1888-1890) d'après un ms. de 1825, et par Noel Hamilton, (*Celtica*, XII, p. 50-74) d'après le ms. de 1795.

(18) A. Le Braz, *Le théâtre...*, p. 105.

Alors Dieu créa la Mort impitoyable sur la terre /pour tuer Adam et son épouse Eva /et tous ceux qui de leur race et de leur sang naîtraient à jamais à la vie.

La Mort est ainsi décrite : (CB. 1399-1402) :

*Ar Maro en deus eur c'horf a so scan ha lijer,
Hac a ia dre ar bet en nebeut a amzer.
Monet a ra dre vor quercouls a dre douar,
Biscoas ne voe guelet den quen cri ha digar.*

La Mort a un corps qui est léger et leste /et qui va de par le monde en peu de temps. /Elle va par les mers aussi bien que par les terres /jamais on ne vit créature (homme) si cruelle et mauvaise.

Dans toute la pièce c'est le mot *maro* qui est utilisé. Elle est armée de flèches (*flecho(u)* v. 1426, 1523, 1562).

Ar Maro voa present pa hanás he bugale (CB. 1899)

La Mort était présente quand elle (Eve) donna naissance à ses enfants.

Sa première victime sera Abel.

Abel vo an hinin a douchin da guentan (CB. 2422)

Abel sera celui que je toucherai en premier.

Et elle lui donne ... *un tol evit da dibodnian* (CB.2424)
... un coup pour te tirer de peine.

Une note d'humour : la Mort peut prendre un peu de repos — car il ne reste que trois habitants sur terre — en attendant un temps où elle n'en aura plus.

*Breman em eus amser un neubeut da hortos,
Un de a arrio n'am beso tam repos* (CB. 2432-2433)

A présent j'ai un peu de temps à attendre /un jour arrivera que je n'aurai aucun repos.

La Mort revient à chaque décès : celui d'Adam, d'Eve, de Seth, de Lamech et de Noé (19).

(19) *Rev. Celt.*, t. IX, 1888, p. 154. Une étude des différents ms. serait intéressante afin de relever les variantes et d'essayer de rétablir dans la mesure du possible le texte original. Dans le ms. édité par Hamilton, la mort (*maro cry ha digar* 107, 195) déclare *Breman eh-arettin vn neubet de ha nos, / Amzer a arrio nam beso tam repos*. — Signalons aussi que

B. — L'ANKOU DANS LA POÉSIE ET LES CANTIQUES

La Mort a une place considérable dans cette poésie essentiellement religieuse, au point d'inspirer à Iehan an Archer Coz, de Plougonven, un long poème de 3602 vers, composé en 1519 :

Le Mirouer de la Mort

Il est remarquable que le mot *ancou* n'y apparaît que deux fois. C'est le mot *maru* qui est constamment utilisé. Une seule fois *ancou* désigne la Mort.

*Euit ho vanegloar, nac ynt dispar mar rust,
An ancaou so voar tro, tro distro hac ho fust.* (M. 265-266)

Malgré leur vaine gloire, si extraordinairement rudes qu'ils soient, /la Mort est en tournée, en tours et détours, et les frappe.

Le verbe *fust(añ)* est à traduire plus exactement par « frapper avec un bâton ».

La seconde fois le mot *ancou* se trouve dans l'expression *gouzañv ankou* utilisée au sujet d'Alexandre dont le règne ne dura que douze ans :

Na rencquas hep dyanc, gouzaff stanc an ancquaou (M. 274)

Avant qu'il dût, sans pouvoir échapper, subir, débile, la mort.

La Vie de l'Homme

Imprimée en 1530, cette poésie, l'une des plus belles de la littérature bretonne ancienne, débute avec cette invocation de l'Ankou : (P. 227)

*Goude da stat ha pompadou
Guyscamant ha paramantou
Ez duy an anquou ez louen
Pan troy enhaf da lazaff mic
Maz dy da neuz da bout euzic
Ha tristedic da bizhuyquen.*

l'Ankou apparaît dans le mystère de *Cognoмерus et sainte Tryphine*, texte et trad. d'A. Le Braz, Paris, 1904, XLIV, 2, 186 p., d'après un ms. de 1800. Voir v. 558-617, 800-804, 1037-1044, 1049-1054, 1059-1060, 1065-1089. On y parle du pique (*pic ar maro*) de la mort et de la danse macabre (*an dasso macabe, dansou macabe*).

Après ta gloire et tes vanités, /Tes vêtements et tes ornements,
/La Mort viendra avec empressement, /Quand il lui en prendra
envie, pour te tuer tout à fait /De sorte que ton aspect deviendra
horrible, /Et triste à jamais.

Les cantiques

Je n'ai relevé qu'un exemple de l'emploi de ce mot Ankou dans un cantique imprimé en 1642.

*Gouzout à gret (...) / (...) penaus er [Ar beth] beuzas,
Gant vn delug à dour : euit è pechedou,
Nemet Noe gant seiz, ne echap an ancou. (Cant. 51)*

Vous savez comment il noya le monde d'un déluge d'eau, à cause de ses péchés, seuls Noé et sept (autres) échappent à l'Ankou.

La danse macabre

Macabré est nommé dans la *Vie de l'homme* (1530) :

Hep goap macabre are'n dance (imprimé *are an*) (P. 244)

Sans moquerie, Macabré mène la danse.

La danse macabre n'apparaît que rarement par la suite : elle est nommée *Macabeen* ou *dans Becabe* dans le mystère du *Jugement dernier* (ms. du XVIII^e siècle) : *an dañs-se pehini zo anvet macabeen* cette danse que l'on appelle « macabeen » (BD 133 - cité dans le GIB), *dansou macabe* dans la *Vie de Sainte Tryphine*, etc. (19 bis).

C. — LES ARMES DE LA MORT

L'Ankou tue avec un objet aiguisé, pointu, genre de lance (l'Ankou des drames corniques a aussi cette arme) (20), ou bien il frappe avec l'aide d'un bâton, d'un bourdon. Jamais la faux, attestée ailleurs dès le XIV^e siècle (21), n'apparaît dans les textes bretons. Par contre le thème de la Mort attaquant avec un dard,

(19 bis) Voir A. Le Bras, *Le théâtre...*, p. 294, et la note précédente.

(20) A. Le Braz, *La légende...*, t. I, p. XXXIII.

(21) Alberto Tenenti, *La vie et la mort à travers l'art du XV^e siècle*, p. 15 n. 12, 18 n. 17, 19, 36.

qui remonte à la même époque (22), est bien attesté, dard ou javelot (23) ou épée (24).

L'arme pointue

Les mots utilisés le plus souvent désignent des armes pointues : *flem* aiguillon Da XII, 7, *taul flem* M 150, M 93 ; *dard* dard Dialog. 7, M 95 ; *clau* bout de fer Dialog. 17, M 282 ; *tennou* traits, flèches *têno lem* Dialog. 42 ; etc.

La Mort frappe *me scoi* Dialog. 42 ; *squeyff a ra* M 115, parfois à coups de taillant, avec le tranchant d'une arme blanche (*à taulyou taill* Dialog. 11), et parfois il embroche (*ez brog* M 453).

Quelques recherches concernant la représentation de la Mort dans les édifices religieux (généralement du XVII^e siècle), aussi incomplètes qu'elles soient, confirment partiellement nos conclusions. L'Ankou est généralement représenté porteur d'une flèche, d'un dard, d'un javelot ou d'une lance (Landivisiau, Cleden-Poher, La Roche-Maurice, Bulat, Ploudiry, etc.). La faux est cependant attestée (Braspart, Lannedern et Ploumiliau) (25).

Seule une étude générale permettrait de dire si ces représentations de la faux sont anciennes ou non, si elles sont l'œuvre d'artistes étrangers ou si ce sont des copies. La seule chose que l'on peut affirmer est l'inexistence de la faux, comme arme de la mort, dans la littérature bretonne jusqu'au XVII^e siècle compris.

(22) *Ibid.*, p. 15 n. 2, 32, 33, 35.

(23) *Ibid.*, p. 23. C'est la lance qui apparaît dans le chant populaire *Ann ancou*, recueilli à Plouaret en 1869 par Luzel : *Me ê ann Ancou, ma mignon, / Blanto ma lanz bars da galon. C'est moi l'Ancou, mon ami / Qui planterai ma lance dans ton cœur. Dans ce chant, l'Ankou utilise aussi une gaule ou bâton : Hol 'meus touchet gant ma gwalenn. Tous je les ai touchés de ma verge (Annales de Bret. ..., 1889-1890, p. 458-461).*

(24) A. Tenenti, *La vie et la mort...*, p. 23. Sur le rôle symbolique de l'épée et de la lance dans la légende arthurienne, voir Jean Marx, *La légende arthurienne et le Graal*, P.U.F., 1952, p. 125-135.

(25) Voir en particulier Alfred Le Bars, *Les ossuaires bretons*, dans les *Mém. de la Soc. d'Hist. et d'Arch. de Bret.*, t. 41, 1961, p. 137-150, et l'abbé Abgrall, *Ossuaires, chapelles de cimetière*, dans le *Bull. diocésain d'Hist. et d'Arch.*, 1902, p. 84-96.

Le marteau de l'Ankou

Nous avons vu que l'Ankou, habituellement armé de la lance qu'il plante dans le cœur de l'homme, apparaît quelquefois maniant le bâton, le bourdon et assommant celui qu'il exécute.

La lance, ou autre objet pointu, doit être d'origine ancienne. Par contre la faux semble être un emprunt relativement récent. Quand au bâton, il est très possible que nous ayons là l'arme primitive de l'Ankou. En effet plusieurs faits semblent prouver que l'Ankou tuait en assommant.

Cadic signale que la Mort de Noyal-Pontivy utilise « un battoir » (26) : « Il existe là, dans le porche de l'église, parmi les anges qui encadrent une antique statue de la Vierge, un personnage énigmatique qui porte un battoir à la main et que l'on croit être l'Ankou de la paroisse. Il ne quitte sa place qu'une fois l'an, lors de la messe de minuit. Alors il descend, traverse discrètement les rangs des fidèles et heurte de son battoir ceux dont le compte est réglé et devront partir pour l'au-delà, au cours de l'année. Nul ne l'aperçoit, mais on sent le coup de battoir, au frisson qui vous parcourt le corps (27) et qui vous avertit qu'il faut se préparer » (26).

Il serait intéressant de relever les sculptures, croyances, etc., où la mort apparaît avec un bâton, battoir ou marteau (28).

Dans le *Barzaz Breiz* (29), l'âme quittant le corps déclare :

Klevet a rann toliou morzolog ann Ankou.

J'entends les coups du petit marteau de la Mort.

(26) François Cadic, *Nouveaux contes et légendes de Bretagne*, première série, Paris, 1922, p. 22, 33.

(27) Cf. *Tremenet eo an ankou dreizon*, la mort est passée à travers moi (un frisson vient de me parcourir), Jules Gros, *Dict. br.-fr. des expressions figurées*, Saint-Brieuc, 1970, p. 20 ; *aet eo an Ankou dreist d'ezañ*, il a frissonné, François Vallée, *Grand Dict. fr.-bret.*, Rennes, 1931, p. 321b ; quand on est pris, sans cause apparente, d'un frisson subit, on dit généralement que « c'est l'Ankou (la Mort) qui vient de passer », A. Le Braz, *La légende...*, t. I, p. 10.

(28) Je ne sais sur quel document repose l'article du *Grand Dict. fr.-bret.* de F. Vallée, p. 480 : la faux de la Mort *morzol* (marteau) *an Ankou m.* (et *falc'h* (faux) *an A.* par imitation du français.

(29) Hersart de la Villemarqué, *Barzaz Breiz, Chants pop. de la Bret.*, Paris, 1867, p. 501, 506.

Et l'auteur explique « le *Petit marteau de la mort*, nom d'un ver qui s'engendre dans le bois, et y fait un léger bruit qu'on regarde comme l'annonce de la mort de quelqu'un. » Il s'agit d'un Anobie, appelé communément vrillette, qui vit dans le bois et le rend vermoulu. Le bruit caractéristique qu'il fait entendre lui a valu, en français, le surnom d'horloge de la mort, ses coups étant présages de mort (30), croyance qui est aussi attestée en Ecosse (31) et en Suisse normande (32), et probablement ailleurs.

Ce *morzholig-an-ankou* apparaît pour la première fois, à ma connaissance, dans le dictionnaire de Le Gonidec (1821) (33). Ce présage est aussi cité par Sauvé (34) : « Pan, pan ! on frappe sur votre table, sur vos meubles, tout près de vous, souvent à la tête ou au pied de votre lit. Pan, pan ! c'est le marteau, le petit marteau de la Mort qui cloue un cercueil. Dans quelques jours, avant la fin de la semaine peut-être, l'un des vôtres mourra certainement. »

On a beaucoup écrit au sujet du *mell benniget* « le maillet de la mort », cet instrument utilisé pour abrégier les souffrances des mourants. Le mot *mell benniget* a parfois été traduit, à tort semble-t-il, par « boule bénite ». En effet il existe plusieurs mots *mell*, mais les deux qui peuvent être retenus ici sont *mell* f. — où ballon (à jouer), soule et *mell* m. — où maillet (35). « Le premier » est féminin et le second masculin. Or on dit *mell benniget* (voir

(30) Eugène Rolland, *La faune populaire*, t. III, p. 343.

(31) W. Gregor, *Notes on the folklore of the North-East of Scotland*, p. 203, cité par G. Dottin dans la *Légende de la mort* d'A. Le Braz, t. I, p. 12.

(32) Jean Gricourt, *Un « mell benniget » gaélique*, dans *Ogam*, t. VII, 1955, p. 155-170. Voir p. 158.

(33) Le Gonidec, *Dict. celto-bret. ou br.-fr.*, Angoulême, 1821, p. 341 : les Bretons superstitieux regardent ce bruit comme l'annonce de la mort de quelqu'un de leurs parents.

(34) L.-F. Sauvé, *Traditions popul. de la Basse-Bret. Intersignes et présages de mort*, dans la *Rev. Celt.*, t. VI, 1883-1885, p. 495-499. Voir p. 495. Voir aussi P.-Y. Sébillot, *Le folklore de la Bret.*, Paris, 1968, t. III, p. 209 ; F. Cadic, *Nouveaux contes...*, p. 43 ; Arzel Even, *L'ankou*, dans *Ogam* n° 14, juin 1951, p. 168-171. Voir p. 168.

(35) Voir Roparz Hemon, *Geriadur istorel ar brezhoneg*, p. 2185-2186 dans *Preder*, n° 165-166, meurzh-ebrel 1973. On trouve en 1744 (*L'Arm.*, p. 215, 233 et 364) *meell* maillet et *meell hoarn* gros marteau de carrière, tous deux donnés comme masculins, et *meëll*, *er veëll* soule, comme féminin, genre déjà indiqué en 1732 (GReg. p. 880) *ar vell* la soule.

l'expression citée par Cadic (36) *Kemer er Mel beniget eit en achiù* (Il sera nécessaire de prendre le Mell benniget pour l'achever) ce qui montre que le mot est masculin (autrement ou aurait « ar vell venniget » avec mutations) et par conséquent qu'il signifie « maillet » (37).

L'erreur de traduction provient probablement de ce que plusieurs *mell* sont des boules de schiste. Mais ce sont aussi des maillets « On appelle ainsi des massues, soit en bois, véritables maillets, évidemment renouvelées dans le cours des siècles, soit en pierre » (38). « Ces massues, conservées encore dans quelques chapelles du Morbihan et du sud-ouest des Côtes-du-Nord, servaient autrefois, paraît-il, on ne sait plus quand, bien entendu, à assommer les vieillards impotents et inutiles. L'exécution était confiée au plus vieux et au plus considéré du village » (39). Les articles (40) au sujet du *mell benniget* sont nombreux. Retenons-en l'existence du maillet comme instrument provoquant la mort.

Il n'est inutile de rappeler ces quelques lignes : « Dis Pater, ou plus exactement Dis Atir (Père de la Mort), n'est autre que le Dieu Sukellos (le Bon Frappeur), dont les attributs sont un *maillet* et un chaudron ; l'iconographie celtique de basse époque, nous en a légué de nombreuses reproductions. C'est le même personnage que *Beli Mawr* ancêtres des Gallois et que *Mile mac Bile* des Gaels (Belios). Etant le Dieu de la Mort, il est aussi le Père des Celtes. En mettant un marteau dans la main de son

(36) F. Cadic, *Nouveaux contes...*, p. 56.

(37) Voir Pierre Le Roux, *Notes étymologiques à propos du mell-benniget*, dans *Ogam*, t. 7, 1955, p. 171-172.

(38) Aveneau de la Grancière, *Au pays des Capots et des Gilets blancs*, dans la *Revue Morbihannaise*, t. XI, déc. 1907, n° 12, p. 367-380. Voir p. 372-377, où l'auteur cite de ses articles : *La massue sacrée ou Er Maël beniguet*, dans le *Bull. archéol. de l'Association bret.*, 1900, *A propos de la massue sacrée, ou Er Maël beniguet du Morbihan*, dans le *Bull. de la Soc. polym. du Morb.*, 1900, et *Le Mell beniguet de Locmeltro*, *ibid.*, 1905.

(39) F. Cadic, *Nouveaux contes...*, p. 55.

(40) En plus des travaux cités dans les notes, signalons : Joseph Loth, *Le fameux mell benniget*, dans les *Annales de Bret.*, t. 19, 1903-1904, p. 246-247 ; F. Cadic, *Nouveaux contes...*, p. 55-56, qui renvoie à Z. Le Rouzic, *Carnac* ; F.L.R., *Le mell benniget*, dans *Ogam* n° 14, juin 1951, p. 164-166, qui renvoie à Cayot Delandre, « son ouvrage sur le Morbihan », et à la *Rev. des Trad. pop.* Voir encore les articles signalés par Van Gennep, *Manuel...*, t. III, p. 328, dont A. Le Braz, *La légende...*, t. I, p. 84-85, qui renvoie à L. Bonnemère, *Le mâit béni*, *Rev. des Trad. pop.*, t. XII, p. 100.

successeur l'Ankou, le folklore breton a perpétué son souvenir jusqu'à notre époque » (41).

Signalons encore : « Le *Dag da*, équivalent irlandais du *Sucellus*, possède aussi un récipient célèbre (le chaudron) et une massue redoutable dont un bout peut tuer neuf hommes et l'autre les ressusciter » (42).

Des recherches permettraient probablement de verser de nouveaux éléments au dossier. On peut, en attendant, supposer que l'Ankou usant du bourdon ou tuant à coup de bâton, comme il nous apparaît parfois dans les textes en moyen-breton, est un souvenir d'un dieu de la Mort celtique dont l'arme était le maillet.

II. — L'AU-DELA : LA NOTION D'ENFER FROID

A. — LES QUATRE FINS DERNIÈRES

Il ne fait pas de doute que la littérature en moyen-breton est profondément marquée par l'enseignement de l'Eglise Catholique, et on ne peut qu'essayer de déchiffrer et de découvrir sous, ou au travers des nombreux textes religieux, ce qui paraît refléter certaines croyances populaires traditionnelles.

Le grand thème est celui des quatre fins dernières : *ar marv*, *ar varn*, *an ifern*, *ar baradoz*, la mort, le jugement dernier, l'enfer ou le paradis.

Deux da sôgeal lies à guez ha diouz an munut, en peuar tra diuezaff (...) an maro, an barn, an ifern han Barados (An Mirouer, 1621, p. 96).

Pense souvent et d'une façon détaillée aux quatre fins dernières (...) la mort, le jugement, l'enfer et le paradis.

La vie est vécue en fonction de la mort.

Quement à gry gra dre squient, / Ha sell fin da hent da quentaff,

Ret eo mont dan les da respont, / Mir naz vezo spont oz contaff. (ibid., p. 97)

(41) F.L.R., *Le mell...*, p. 166.

(42) J. Gricourt, *Un « mell benniget »...*, p. 157.

Tout ce que tu feras, fais le avec science, et regarde d'abord l'extrémité de ta route : Il faut aller à la Cour (céleste) répondre (de sa vie) ; veille à ce que tu ne sois terrorisé en rendant compte.

En maro, en barn, en ifern iEN, / Preder map dEN, ha na ENOE,
(lire *ifarn*)

Ha nepret nep lech ne pechy / Gand laquat da spy en ty Doue.
(ibid., p. 97)

A la mort, au jugement, à l'enfer froid, pense, fils de l'homme, et ne te lasse pas ; Et jamais nulle part tu ne pécheras, en mettant ton espoir dans la maison de Dieu (43).

(43) Ces deux vers sont aussi donnés dans la page de titre du *Mirouer* (1519) :

En Maru, en Barn, en Iffern [lire Iffarn] yen, preder map dê ha na enoe. / Ha nepret nep lech ne pechy, gat lacquat da spy en ty Doe. (Voir M. p. 12 et 298, n. 10). Le *Mirouer* comprend deux autres passages hors texte de même inspiration (M. p. 16-17) :

Songaff peguen garu e'n Maru yEN. / Ha ret certen tremen dre'n pas. A ra em Calon melcony, / Ha deffry sourcy heny bras.

Penser combien dure est la mort froide, et qu'il faut certainement passer le pas, / Produit en mon cœur tristesse, et, sérieusement, un grand souci.

Et enfin :

An Maru, han Barñ, han Ifferñ yEN, / Pan ho soing dEN ez dle crenaff : Foll eu na preder è Speret, / Guellet ez eu ret decedaff.

La mort, le jugement, et l'enfer froid, quand l'homme les médite, il doit trembler : / Il est fou, celui dont l'esprit ne réfléchit pas, vu qu'il faut mourir.

Ce distique se retrouve gravé sur l'église de La Martyre. On trouve de nombreuses formules de ce genre. Par exemple dans un écrit de 1517 (trouvé à Rome, et dont je prépare l'édition) : *meruel so ret pe ortoer benach*, Mourir est nécessaire quand on s'y attend le moins ; et encore : *Pan prederaff garu an maru iEN / gant anquen ez crenn ma eneff*, Quand je pense à la cruauté de la froide mort, mon âme tremble d'angoisse ; et encore :

*On melcony a studiAFF pan he sellAFF e caffAFF garu
goude holl quenet an bet man da pep unan gomzan an maru*

Notre tristesse que j'étudie, quand je la considère je la trouve amère
Après toute la beauté de ce monde, à chacun je parle de la mort.

Ce qui rappelle la formule inscrite sur une poutre provenant de l'abbaye de Bon-Repos, en Cornouaille, et qui donne en caractères gothiques (XV^e siècle) :

*An materi a studiAFF, [IHS] p'e prederAF a caFAF garu :
Goude hon holl fet en bet man, / divez peb vnan eu an maru.*

La mort en elle-même ne provoque pas la crainte. C'est le résultat du Jugement qui fait peur. Quel sera l'autre monde : le ciel... ou l'enfer ? En cela la Bretagne participe aux grands courants de pensée de l'époque. Les descriptions du jugement, et même du Paradis, sont pâles auprès de celles si imaginées, si colorées de l'enfer.

B. — L'ENFER DANS LA LITTÉRATURE BRETONNE

Sa situation géographique : dans le Nord ?

Je n'ai pas relevé de mention concernant les « îles du nord du monde » dont parle Françoise Le Roux : « C'est dans ces îles que vont les morts » (44). Il ne serait pas étonnant que l'on trouve en Bretagne mention d'un « enfer » situé dans le Nord. Cette localisation est en effet donnée dans un texte cornique : « Dans un épisode du drame cornique *Beunans Meriasek*, « la vie de (st) Mériadec », écrit en 1504 [édition Whitley Stokes, London, Trübner, 1872], les bourreaux d'un roi païen, se targuent d'avoir la faveur et le soutien du prince des Enfers, qu'ils nomment leur « Père-Saint de la Région du Nord » :

Agen tassens an barth north / Re roys thynny / Purguir y venediconn, [*Beunans Meriasek*, 3427-3429].

« Notre Père-Saint du côté Nord nous a bien vraiment donné sa bénédiction » (45).

Cette croyance en un au-delà situé au Nord est signalée à Molène par Cuillandre (46) qui écrit : « Par-delà l'horizon visible,

Le sujet que j'étudie, quand je le médite, je le trouve dur : après toute notre carrière en ce monde, la fin de chacun est la mort.

Citons pour finir :

Maz sonche den en maru / Hac ouz pep baru peguenn garu eo

Bizhuyquen en lech ne peche / Na ne hoarzhe her dre ve beu.

Si certes l'homme songeait à la mort, / Et combien à toute barbe elle est rude, / Jamais en aucun lieu il ne pêcherait, / Ni ne rirait tant qu'il serait en vie.

(44) Fr. Le Roux, *Les druides*, P.U.F., 1961, p. 145 et suiv. Voir p. 147.

(45) Joseph Cuillandre, *La droite et la gauche dans les poèmes homériques en concordance avec la doctrine pythagorienne et avec la tradition celtique*, Paris, 1914, p. 202.

(46) J. Cuillandre, *Le « broella » d'Ouessant et la navigation des Molénais dans l'autre monde*, dans les *Annales de Bret.*, t. 36, 1924-1925, p. 299-319. Voir p. 311-313.

du côté de la région de Minuit, une terre mystérieuse où des *Anaon* errent, en peine, au cours de leur navigation interrompue », « à leur mort... les seuls marins s'embarquent pour l'autre monde » (p. 311), « du côté de la région de Minuit, ... une terre toujours enveloppée d'un épais brouillard... une terre... morte, absolument morte. Rien n'y pousse, pas même un brin d'herbe ; rien n'y vit, pas un oiseau, pas une mouche, pas même un ver. Rien que des rochers, des pierres, et le sol nu. Au ciel, ni soleil, ni lune, ni étoiles, ... une lueur pâle, blafarde, comme une « lumière malade » (p. 312). « Mais cette terre morne n'est pas l'autre monde véritable. Ce n'est, pour plusieurs du moins, qu'un pays d'attente » (p. 313). Car le navigateur arrive finalement dans un monde, une île semble-t-il, où tout est lumière.

Sa température : l'enfer glacé ?

L'Enfer est traditionnellement pour l'Eglise le royaume du feu « dans le feu éternel qui est préparé pour le diable et ses anges » (Mathieu, XXV, 41), et quoique attestée chez certains auteurs chrétiens, la notion d'un enfer glacé est rejetée habituellement par l'Eglise « Jamais Jésus-Christ, qui rappelle souvent le feu de l'enfer, ne fait allusion au froid de l'enfer », « Enfin, aucune raison théologique n'impose cette opinion et l'ensemble de la tradition patristique et théologique la rejette » (47).

Certains auteurs chrétiens, en s'appuyant sur un texte de Job (XXIV, 19 — « cette exégèse du texte de Job est inexacte » (48)) ont admis l'existence du froid et présentent, et ceci est attesté dans les pays celtiques (49), un enfer où « les damnés souffrent tantôt de l'excès de chaleur, tantôt de l'excès du froid » (50).

La littérature bretonne présente elle aussi cette alternance du froid et du chaud, et il semble que l'enfer traditionnel des Celtes, caractérisé par le froid, l'eau et l'obscurité, ait été « christianisé » en trouvant sa place parmi les peines de l'enfer. De plus le Paradis, cet Anti-Enfer, étant un lieu idéal, n'est ni chaud, ni froid :

(47), (48) Vacant et Mangenot, *Dict. de théologie catholique*, t. V, c. 107-108.

(49), (50) Dom Louis Gougaud, *Les chrétientés celtiques*, Paris, 1911, p. 285.

*Pelloch eno ne vezo quET,
Riou na tomder disemperET :
ElboET na sechet na quET poan.* (M. 2982-2985)

Désormais là il n'y aura pas /Froidure ni chaleur extrême,
/Faim, ni soif, peine non plus.

Gant riou na gant tomder, den ne disempero. (Da. XV, 11)

Par le froid ni par la chaleur personne ne sera hors de lui.

Il est donc assez naturel de placer dans l'enfer un monde de glace à côté du monde du feu. Cet enfer glacé est attesté dans d'autres cultures. Voir par exemple le *Mictlan*, l'enfer du Nord, le séjour du froid des anciens Mexicains ou le *Niflheim* des Scandinaves « souterrain et obscur, sans feu et sans lumière... région d'eaux noires, lourdes, glacées » (51).

Il est bien attesté aussi au Pays de Galles. J. Vendryes, ayant lu l'ouvrage de M.A.H. Krappe (52), y releva l'existence de l'Enfer glacé de Snori, et ce passage : « Je croirai hasardeux d'affirmer (dit Krappe, p. 46) que Dante est le premier des « visionnaires » à faire la description d'un enfer glacé (le dernier cycle de son *Enfer*), mais ce qu'on peut dire sans trop de crainte d'être contredit, c'est que des enfers pareils sont bien rares avant lui, du moins en Occident. » Et Vendryes de faire remarquer : « Il y a pourtant un pays occidental où l'idée d'un enfer glacé était courante au moyen-âge, et antérieurement à l'*Enfer* de Dante : c'est le pays de Galles », et de le montrer (53), en citant des œuvres poétiques galloises du XII^e et XIII^e siècles. L'enfer y est parfois décrit comme un fleuve (*ffrwd uffern*), un courant glacé (*frawt oeruel*), mais plus souvent comme étant un marais, un marécage (*gwern, mign-wern*), un enfer humide (*uffern gwlyb*), sans lumière, et qualifié de froid (*oer, oerfel*) ou de glacé (*rhew*).

L'enfer glacé gallois (*uffern rew*), qui rappelle l'*ifern yen* des poésies bretonnes dont nous allons parler, est à rapprocher des

(51) Pierre Brunel, *L'évocation des morts et la descente aux enfers. Homère, Virgile, Dante, Claudel*, Paris, 1974, 224 p. Voir p. 64 et 91, qui renvoient pour le *Mictlan* à Jacques Soustelle, *La pensée cosmologique des Anciens Mexicains*, p. 55-62, et pour le *Niflheim* à Paul Ghisoni, *Eschatologie infernale*, p. 113.

(52) *Etudes de mythologie et de folklore germanique*, Paris, 1928. — Voir *Rev. celt.*, t. 46, 1929, p. 361-363.

(53) J. Vendryes, *L'enfer glacé*, dans la *Revue celtique*, t. 46, 1929, p. 134-142.

textes irlandais : « les vies des saints irlandaises nous montrent les damnés soumis alternativement aux tortures de la chaleur et du froid » (54). « La *Vision* d'Adamnan dépeint la multitude des damnés enfoncée dans un limon très noir jusqu'à la ceinture. Des capuchons de glace leur sont imposés sans fin, tandis qu'à leur ceinture la morsure alternée du chaud et du froid ne cesse de les tourmenter » (55).

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que cette localisation de l'enfer dans les marais semble se retrouver en Bretagne. En effet les marais de Saint-Michel, le fameux Yeun Elez, provoquaient la crainte : « La croyance populaire prétendait que la voie la plus habituellement fréquentée par les Damnés passait par cette contrée. Ils étaient métamorphosés en chiens noirs. Si les hommes qui avaient puissance en maîtrisaient un, on le conduisait jusqu'à Brasparts. « Là, dit Cambry, le curé confiait le chien noir à son valet et celui-ci le menait dans un lieu retiré (le trou du Ioudic, en plein Marais de Saint-Michel). Le chien disparaissait en ce moment ; la terre au loin tremblait ; des feux s'élevaient du sein des rochers ; le ciel couvert d'affreux nuages fondait en grêle, le tonnerre grondait » (56).

Est-ce par hasard que ce marais est placé sous le patronage de Saint Michel, *balañser an eneuou*, celui qui pèse les âmes et qui était invoqué au moment de la mort ? (56 bis).

C. — L'ENFER DANS LES TEXTES BRETONS (XV^e-XVII^e SIÈCLES)

Lieu profond

An Ifern eo al leac'h donna, hac isela so er bet, ar centr hac ar gourlet (lire gouelet) eus an doüar, pe en hiny ez eus pevar cavarn bras meurbet, unan evit ar re daonet, pe hiny eo an douna. (Do p. 32)

L'Enfer est le lieu le plus profond et le plus bas qui soit au monde, le centre et le fond de la terre, dans laquelle il y a comme quatre très grandes cavernes, une pour les damnés, laquelle est la plus profonde.

(54) *Ibid.*, p. 139.

(55) Dom L. Gougaud, *Les chrétientés...*, p. 285.

(56) Fr. Cadic, *Nouveaux contes...*, p. 58.

(56 bis) *Ibid.*, p. 114-115.

Les autres cavernes sont celle du Purgatoire, celle des enfants morts sans baptême et celle des Limbes où se trouvaient les Justes, morts avant la venue du Rédempteur.

L'enfer est donc « en bas » (*dan tnou* : *dan yffernou* en bas, aux enfers, M 2349 ; *Dan iffern puant ouz an tnou* dans l'enfer puant, en bas B 344), « dans le fond » (*gouellet an iffern* Bel. (1625) p. 243), et c'est un lieu « profond » (*i(n)ffern don* ou *parfont* B 445, 778, 556, *prison don* B 324). Il est qualifié de « fosse » (*er fos* Da X, 6), de « citerne » (*En creis sistern ann iffern yen* au fond de l'abîme de l'enfer glacé B 355, *sisternn infernal* B 736 (et B 556), *En cystem* (J. 97)), de « puits » (*En puncc an abim* J 97 b), de « caverne » (*Cauarn* Cant. (1642) p. 106), mais c'est le mot « abîme » qui est le plus souvent utilisé (57).

L'enfer « chaud »

Le feu qui se trouve dans l'enfer est très souvent mentionné : *en Iffern... é creis ar flamou... en abim* dans l'enfer... au milieu des flammes... dans l'abîme (Da VIII, 17), *En tan soufr, en stancq leun à ancquen* dans le feu de soufre, dans l'étang plein d'angoisses (Da VIII, 14), *en tan brout* dans le feu brûlant (Da XIV, 18).

Les descriptions que l'on trouve sont celles de l'enfer chrétien classique.

L'enfer « chaud » et « froid »

Lorsque Lazare, dans la Passion (J. 10-13) révèle les tourments des damnés, sept supplices correspondants aux sept péchés capitaux, il signale les chaudières remplies de plomb bouillant (*cauteriou a plom tommet carguet*), de puits pleins de feu cruel (*punczou... leun a tan poanyus*), mais il parle aussi de l'eau, du froid et de l'obscurité : *Ur rifier sclacc* une rivière glacée, *un abym leun a frim* un abîme plein de givre, de verglas, *toull... dez nos obscur* trou obscur nuit et jour, *sal du* salle noire, *dour... du ha puant* eau noire et fétide.

(57) *abim* Da VIII, 17, B 325, 526, *abîm* Da XIV, 7, etc. Cf. aussi *vizi abimet é creis an Iffern anfermet* Da VIII, 20.

Lorsque *Disemperancc*, la « forcénerie », démon femelle, est envoyée auprès de Judas, elle dit d'où elle vient :

A creis cistern ann ifern yen (je sors) de la citerne de l'enfer froid.

Ce double aspect de l'enfer, attesté, nous l'avons vu, dans les vies de saints irlandaises (58), est fréquent dans les textes bretons, mariage de l'enfer chrétien et de l'enfer celte.

An ené... en tan h'ar frim en abim arrimet (Da XIV, 15)

L'âme sera dans le feu et la glace dans l'abîme attachée

da eneff... An tan han frim en acrymo (P. 250)

ton âme... le feu et la glace l'enchaîneront

en ifferñ... En tan han sclacc han soulacc yen (P. 273)

dans l'enfer... dans le feu et la glace et la consolation froide

dan poan, so gant an tan han sclaç, /En yffernou...

de la peine qui est avec le feu et la glace dans les enfers

Eno riu hep diuez : ditruetz à vezo,

Ha tan inextinguibl, quen terribl ho fiblo (M. 2387-2388)

Là il y aura sans fin un froid impitoyable, /Et un enfer inextinguible qui les châtiara bien terriblement.

An eil poan gant hebenn, tom ha yen hep quen gaou (M. 2602)

Une peine avec l'autre, chaud et froid sans mentir

Dre tomder an tan ez diuer an gouelvan,

Hà dr'en yenigen ez grigoncc an oll dent (Cant. 1642, p. 106)

A cause de la chaleur du feu coulent les pleurs,

Et à cause du froid grincent toutes les dents

Deuet ynt en tan, en dour ez ynt sclascet (Cant. 1642, p. 106)

Ils sont brûlés dans le feu, dans l'eau ils sont glacés

...da bout en yenien : /Guez arall en tomder... (M. 2116-2117)

pour être au froid, une autre fois, dans la chaleur

(58) Voir aussi la légende du Purgatoire de saint Patrice (fin du XII^e siècle) où le saint voit, dans l'enfer, entre autres formes de tourments, « un fleuve fétide et très froid, et chaque fois que les damnés essayaient d'en sortir, les démons les y replongeaient ». Cette légende celtique a inspiré, par le truchement d'une version française, une pièce bretonne (XVIII^e siècle) où il est question d'étang de glace : *chetu ase eur stanc [a] scorn sclas [hac] a frim*, voilà un étang de forte glace et de frimas (*Louis Eunius, ou le purgatoire de saint Patrice*, par Georges Dottin, Paris, 1911. Voir p. 9, 12 et v. 2997).

Yenien goude tan, ho goan quen auanant (M. 2107)
 le froid après le feu les tortures aussi bien
poaz glou... Ha sclacc a placzou (P. 252)
 cuit comme de la braise... et glacé par places.

L'enfer « froid »

L'enfer froid est le domaine de l'eau et de l'obscurité.

En Infernou teval dans les sombres enfers (Da I, 10)
fos obscur fosse obscure (M. 2238)
en teffalyou dans les ténèbres (M. 2059)

Ha goude se repos, dez nos en fos o(b)scur (M. 2075)
 et ensuite, reposer, jour et nuit, dans la fosse obscure

Teffalien eno : pep tro a vezo sur (M. 2391)
 Il y aura là ténèbres de tout côté, sûrement

Eno teffalien, so plen goude renabl,
Dez ha nos quen obscur, hep musur naturabl (M. 2087-2088)
 Là il y a obscurité complète, après le compte, /Jour et nuit
 aussi sombre, sans mesure naturelle

Haff ha goäff deiz ha nos, é creis ur fos obscur (Da XIV, 5)
 Été comme hiver, jour et nuit, au milieu d'une fosse obscure.

Et l'on trouve d'autres expressions : *sal... teval* salle obscure (Da XIV, 4), *Duder an cauarn* l'obscurité de la caverne (Cant. 1642, p. 106), *An teualigen* (ibid.), *Tevalien eno* Là obscurité (Da XIV, 12), etc.

Aux exemples donnés plus hauts (*dour... du ha puant, dour... sclascet*, eau noire et fétide, eau glacée, etc.) ajoutons :

Guiridic hep sicour é creis an dour gourvez,
E ranquint, ha seinch plaç é creis an dour sclasset,
Ne chommo dezo membr, oll na vizint t'empret. (Da XIV, 11)

Souffrants sans secours au milieu de l'eau étendus
 Ils devront, et changer de place, au milieu d'une eau glacée ;
 Il ne leur restera pas un membre qui ne soit trempé (comme
 l'acier).

Ce dernier vers est évidemment lié à la succession chaud et froid.

*Dimoder tan ha dour, disaour ho tourmant,
Dour erch ha dour grisill, ho pil re peur cillant.* (M. 2109)
Excessifs, le feu et l'eau cruellement les tourmentent,
Eau de neige et eau de grêle les frappent tout à fait violemment.

Signalons enfin que le mot *frim* (verglas, glace) est souvent lié à « abîme » pour des raisons de rimes :

ann abim /Leun a venim ha frim inestimabl (B. 790)
l'abîme plein d'amertume et de glace horrible
un abym leun a frim venimus (J. 11)
un abîme plein de verglas empoisonné.

Sur l'expression « ifern yen »

L'expression *ifern yen* (et ses synonymes *abim yen*, etc.) est des plus usitée :

ez aez (...) /*dann iffern yen* (B. 181)
il alla (Jesus) dans l'enfer froid (chercher les patriarches)
az heulyo /Dan iffern yen da chom eno (B. 271)
(ceux qui t'honorent, idole) te suivront dans l'enfer glacé
ez viomp condamnet, /(...) *Da bout en Ifern yen en anquen ha penet* (Nl. 2)
Nous serons condamnés (...) à être dans l'enfer glacé, dans l'angoisse et la peine.

Il existe bien d'autres exemples (*ifern yen* B. 355, 796, 797, etc. ; *abim yen* B. 447, J. 11, 223, etc.).

Yenn, froid, a un sens dérivé : insensible, cruel (59), et l'on serait tenté de traduire *ifern yen* par « enfer cruel ». Il est

(59) On passe facilement du sens de « froid, sans chaleur » à celui de « sans vie, insensible, indifférent, sans cœur » et même à celui de « froid, cruel ». D'autre part, le mot *yen* permet de nombreuses rimes. Il est difficile de traduire exactement des expressions comme : *af yen* baiser froid (de Judas) J 70b ; *spont yen* froide épouvante M 2175, *un glachar yen / A ra em coudet* un chagrin me glace le cœur J 9, *setanco ien* sentences cruelles Cadec 24, *an guentl yen* la cruelle douleur de l'enfantement N 870, *dre depit yen* de froid dépit B 230, *barn yen* jugement cruel (ou sans âme) Jér. 366, *marchadour yen* marchand insensible J 16, *Fals marchadour, traytour yen* faux marchand, traître cruel J 86b, *bezaff yen* être froid (avoir du sang-froid) J 116b, *finuezaff yen* mourir de froide mort B 620, *a deuy yen* viendra froidement P 270, *spont hon confont yen* l'effroi nous abat, nous glace J 70b, *spontet yen* glacé d'épouvante B 804.

possible que le mot *yen*, utilisé souvent à cause de la rime, l'ait été d'autant plus qu'il avait un double sens « froid et cruel ». Mais il est difficile de restreindre *yen* au seul sens de « cruel » (60). La présence de la glace, du frimas est trop souvent mentionnée.

III. — QUELQUES CROYANCES POPULAIRES CONCERNANT L'AU-DELA

Dans les catéchismes et autres ouvrages similaires, on dénonce de nombreuses superstitions. Quelques-unes concernant la mort (61) ont été ici signalées.

L'âme fait le tour de la terre

Superstition eo yuez cridi (...) é rae tro ar bet ebars en em presanty dirac Doué. (Doctr. 1689 (approb. 1645), p. 88)

C'est superstition aussi de croire (...) [que l'âme] fait le tour du monde avant de se présenter devant Dieu.

Mais le mot qui est le plus souvent qualifié de *yen* est *marv* la mort : *marv yen* (B 115, 140, 346, 447, 687, 689, 781, 805, J 28, 29b, 34 (*marv yen sclacc* mort froide glacée), 65b, 67b, 71b, 175, Jér. 645, M 134, P 244, 247, N 355, etc.). On trouve de même *lazhañ yen* tuer froidement, cruellement, et *lakaat d'ar marv yen* mettre froidement à mort : *Ez lazaz Abel cruel yen* Il tua avec une froide cruauté, Abel B 692, *ez lazo ... mic yen* il la tuera très froidement B 729, *he lazaff yen* la tuera froidement B 751, *e lazo yen gant villeny* la tuera avec une froide cruauté B 374, *he lacat garu dan maru yen* de la mettre froidement à mort B 805, *me ray dit cruell meruell yen* Je te ferai cruellement sentir la froide mort B 358.

(60) Cf. peut-être cependant *en iffern yen / Euzic lisquydic byzhuyquen* dans l'enfer froid, horrible, brûlant à jamais P 254.

(61) Plusieurs croyances populaires ont déjà été mentionnées dans les articles suivants : Emile Ernault, *Idées et expressions populaires dans les Conferançou santel* (1692), dans le *Fureteur breton*, t. II, n° 7, oct.-nov. 1906, p. 7-15 ; R.L.R. [= René Le Roux = Meven Mordiern], *Quelques remarques à propos des idées populaires dans les « Conferançou santel »*, ibid. n° 12, août-sept. 1907, p. 248-251 ; E. Ernault, *Idées populaires des Bretons d'après le Doctrinal et le P. Maunoir*, dans le *Fureteur breton*, t. II, n° 10, avril-mai 1907, p. 145-153 ; L. Dujardin, *Folklore bas-breton du XVII^e siècle d'après les œuvres en langue bretonne du R.P. Julien Maunoir S.J.* (1605-1683), dans la *Nouvelle Revue de Bret.*, t. VII, n° 5, sept.-oct. 1953. p. 364-367 ; etc.

Les âmes viennent se chauffer au feu de là Saint-Jean

Superstition eo yuez cridi (...) naze deué nos Goüel S. Ian ha S Pezr da tomâ var ar mein à renquont en tro d'an tantat. (Doctr. 1689, p. 88)

C'est superstition aussi de croire (...) [que l'âme] vient les nuits de la Saint-Jean et de la Saint-Pierre, se chauffer sur les pierres qu'ils disposent (qu'on range) autour du feu de joie.

Habitude dénoncée aussi par le Père Maunoir :

Petra liuirit-u eus are (...) a ya da dastum mein voar dro an tantat S. Ian, o lauaret o Fater dirazo, o cridi e teui an anaoûn o c'herêt decedet da doma eno (... pec'hi a reont). (Le Sacré Collège, 1659, p. 107)

Que dites-vous de ceux (...) qui vont amasser des pierres autour du feu de la Saint-Jean, en disant leur Pater devant elles, en croyant que viendront s'y chauffer les anaon (âmes) de leurs parents décédés... (ils pêchent).

Voir encore :

On en voyoit plusieurs (...) qui mettoient des pierres auprès du feu, que chaque famille a coutume d'allumer la veille de la feste de saint Iean-Baptiste, afin que leurs peres et leurs ancestres vinssent s'y chauffer à l'aise. (*Vie de Monsieur le Nobletz*, 1666, pp. 183-187) (62).

Le fait que les âmes viennent se rechauffer, montre que l'on associe l'au-delà au froid. On retrouve donc de nouveau l'idée d'*ifern yen*, d'enfer froid. Signalons de plus que plusieurs légendes, comme celles recueillies par Le Braz, montrent que les trépassés vivent dans un monde froid (63).

(62) *Vie de Monsieur le Nobletz, Prestre et Missionnaire de Bretagne*, Paris, 1666, in-12 de 568 p. + LXIV p.nch., selon H. Gaidoz, dans *Superstitions de la Basse-Bret. au XVII^e siècle*, dans la *Revue celt.*, t. II, 1873-1875, p. 484-486, qui en cite les pages 183-187. Voir p. 485.

(63) A. Le Braz, *La légende...*, t. I, p. 303, t. II, p. 68-69, 91, 179, et p. 123 : « Le Jour des Morts, dans toutes les fermes, il est d'usage après le repas du soir d'allumer un grand feu dans l'âtre. Ce feu ne doit servir ni à cuire des aliments, ni à se chauffer. Aucun vivant ne vient s'asseoir autour et l'on ne suspend au-dessus aucun vase. C'est le feu de l'Anaon, uniquement destiné à la purification des âmes, à leur délivrance définitive des flammes du purgatoire ». L'explication donnée ici doit être un essai de justification chrétienne.

L'âme se lave dans l'eau ou le lait

Superstition eo yuez cridi en em goualc'hé an ené euz an den pa meruu en dour nac er leaz (pehiny a ra oll cals ermæs, eleac'h mave guell dezo ho rei d'ar peoryen). (Doctr. 1689, p. 88)

C'est superstition aussi, de croire que l'âme de l'homme, quand il meurt, se lave dans l'eau ou dans le lait (ce que tous font beaucoup dehors (ou « ce qui en fait perdre beaucoup dehors », si on lit *col* au lieu de *oll*) alors qu'ils feraient mieux de les donner aux pauvres).

On peut comparer avec ce passage :

« On en voyoit plusieurs qui avoient grand soin de vider toute l'eau qui se trouvoit dans une maison, quand quelqu'un y estoit decedé, de peur que l'ame du defunt ne s'y noyât. » (*Vie de Monsieur le Nobletz*, 1666, pp. 183-187) (62).

L'opposition qui se trouve dans ces deux témoignages se retrouve jusqu'à nos jours.

Dans le conte de l'âme transformée en moucheron (*fubuenn*), celui-ci, après être sortie de la bouche de Nicol, « alla tremper ses pattes dans une bassinée de lait qui était là, sur une table ». Son ami Penker l'interroge à ce sujet, et le moucheron de répondre « Ne devais-je pas me blanchir, avant de comparaître devant le Grand Juge ? ». (Le Braz, *La légende de la mort*, I, pp. 201, 202) (64).

Dans le *Barzaz Breiz* (éd. 1867, p. 509), de La Villemarqué donne le chant des âmes (*Kanaouenn an anaon*) où se trouvent ces lignes :

*Pedet ar Werc'hez benniget
Da skuilla eul lomm euz he lez,
Eul lomm war an anaon kez.*

(64) Voir aussi t. I, p. 219 : « Il faut avoir soin de vider ou tout au moins de couvrir tout vase contenant un liquide (le lait excepté), afin que l'âme ne risque pas de s'y noyer », p. 231 (où est mentionné Le Braz, *Pâques d'Islande*, p. 307 et cité Cambry, *Voyage dans le Finistère*, t. I, p. 229), t. II, p. 115. Voir Van Gennep, *Manuel...*, t. I/2, p. 675 : « Chez les Romains, l'âme venait se laver dans du lait ». Sur le fait de recouvrir l'eau et le lait, et celui de jeter l'eau, plus rarement le lait, cf. p. 674-676. On y trouvera une bibliographie sur ce sujet.

Priez la Vierge bénie /De répandre une goutte de son lait,
/Une seule goutte sur les pauvres trépassés.

Dans un cantique de l'Île de Sein (*Klemmou an Anaon*) se trouve un passage semblable :

Pedet (...) ar Verc'hez, /Da skuilla varnomp oll eul lommig eus he lez.

Priez (...) la Vierge de répandre sur nous tous une gouttelette de son lait.

On retrouve cette image dans un cantique du Père Maunoir (*A den à vezo...*) tirés des *Canticou* de 1678 (65).

*Guerc'hes Vari hor chelaouet,
Scuillit ur lom ho laez precius,
Voar an anaouñ hiruoudus.*

Vierge Marie, écoutez-nous ; /Versez une goutte de votre lait précieux /Sur les Trépassés qui gémissent.

Et plus loin : Chers Trépassés... vous serez bientôt délivrés par le sang précieux du Sauveur du monde *Hag al laez Mari biniguet* Et le lait de la bonne (Vierge) Marie.

Au lait où va se baigner l'âme, au lait que la Vierge répand sur les trépassés, peut-être ajouté le lait qui éteint l'incendie de l'église ou celui qui guérit le roi (66).

(65) Perennes, *Les hymnes de la fête des morts en Basse-Bret.*, Brest, 1925, 88 p. Voir p. 65.

(66) Dans un chant populaire *An tour plom*, dont on connaît plusieurs versions, la tour de plomb de l'église étant en feu (Quimper, 1620 ?), conséquence des relations qu'y eurent une jeune fille et un clerc, il faut pour éteindre ce feu : *Kenta lazo ann tan enn tour ploum / (eo) bara zegal ha leaz bronn. / Leaz a zivron eur wrec'h (a verc'h) triouac'h vloaz* (*Gwerin* 2, 182), ce qui éteindra le feu dans la tour de plomb, c'est du pain de seigle et du lait de sein, du lait d'un sein d'une fille de dix-huit ans. Voir les variantes *Al Liamm*, n. 83, p. 356-357 et *Gwerin* 5, 131 et 167. — Dans la *Guerz santez Enori* (voir *Gwerin* 1, 99), le roi étant malade déclare : *hag e lavar an doktoret / gant eur vron werc'h em be iec'hed / Digant unan eus va merc'hed*, les docteurs déclarent que je serai guéri avec le sein vierge d'une de mes filles. Les deux premières filles refusent. La troisième dit à son père : *it 'ta aze war ho taoulin / va bruched d'hoc'h a zizoloïnn. / N'oa ket he bruched dizoloet, / he bronn gant eunn aer zo eet*. Allez là sur vos genoux, ma poitrine je vous découvrirai. Sa poitrine n'était pas dévoilée que son sein était enlevé par un serpent. Aux pleurs d'Enori, sa fille, le roi déclare : *Me wel eunn eal tont d'ho kavet / enn*

On peut encore citer ces lignes de Cadic : « Jadis, à Noyal-Pontivy, aussitôt qu'une personne décédait dans une maison, on s'empressait d'apporter un seau d'eau, afin que son âme, sa forme, comme disent les bonnes gens, s'y purifiât, avant de partir vers l'autre monde. — Ailleurs on vide tous les liquides, afin que l'âme ne s'y noie pas » (67).

L'utilisation en sorcellerie des os humains

An heny à gra sorcerez, pé à laqua ober, gant traezou sacrr pé beniguet, pé gant esquern tut maru (...) à pech maruelamant. (Confes., 1612, p. 23 b).

Celui qui fait de la sorcellerie, ou en fait faire, avec des choses sacrées ou bénies, ou avec des ossements de personnes décédées (...) pêche mortellement.

Voir aussi :

« *Ar re hoaz, pere à vs deueus (...) esquern tut maro (...)* » (Bel. 1625, p. 239).

Ceux encore qui utilisent (...) des ossements humains (...).

Maunoir s'élève aussi contre cet usage :

Petra liuirit-u (...) eus are en em seruich eus an esquern an tut maro, hag eus an oleo sacr (...). (Le Sacré Collège, 1659, p. 107).

Que dites-vous (...) de ceux qui se servent des ossements des personnes décédées, et des saintes huiles (...).

Vouer quelqu'un à la mort

Mais autrement plus grave encore les procédés dénoncés :

An heni à iun vn certain nyver à dezyou, hep dibriff n'ac effau n'a lounquaff è halo, pé hep chrachet, oz crediff pènaus goudé maz vezo græt gantaff an trasé, ez maruo en ber è aduersour, à pech maruelamant. (Conf., 1612. p. 26 a).

Celui qui jeûne un certain nombre de jours, sans manger ni boire ni avaler sa salive, ou sans cracher, en croyant comment

he zourn ganthan eur vronn skler / a vezo d'hoc'h da vizilouer. Je vois un ange venant vous trouver, dans sa main un sein clair, qui vous sera un miroir. Une étude du symbolisme du lait dans la littérature populaire bretonne mériterait d'être faite.

(67) F. Cadic, *Nouv. contes...*, p. 57.

après qu'il aura fait celà mourra sans tarder son adversaire, pèche mortellement.

Nep à laqua lauaret vn nombr offerenou, d'an anaon, pé à laqua lauaret psalmou, eguit ober meruel vn personaig bènac à pech maruelamant. (Id., p. 26).

Quiconque fait dire un certain nombre de messes, aux défunts, ou fait dire des psaumes pour faire mourir une personne quelconque, pèche mortellement.

On pourrait donner bien d'autres pratiques défendues par l'Eglise.

Présage de mort et fontaine

Petra liuirit-u eus are, o oar deuina diouz ar pez a renconront diouz ar mintin, a digacç bara hag aman d'ar feuntun d'an deiz guenta ar bloaz, a daul peziou bara er feunteun er deiz-se, euit guelet pehini eus o zut a varuo er bloaz-se ? eguis payanet int. (Maunoir, *Le Sacré Collège*, 1659, p. 106).

Que dites-vous de ceux qui savent « deviner » selon ce qu'ils rencontrent le matin, qui apportent pain et beurre à la fontaine, le premier jour de l'an, qui jettent des morceaux de pain dans la fontaine ce jour-là, pour savoir lequel de leurs parents mourra pendant l'année ? — Ils sont comme des payens.

Sur l'utilisation du pain pour retrouver le cadavre d'un noyé, on pourra consulter Le Braz, *La légende de la mort*, t. II, p. 5.

*
**

Il ne fait pas de doute que la mort occupe une place de choix dans la littérature bretonne des XV^e, XVI^e et XVII^e siècles. Nous pensons aussi avoir montré tout l'intérêt que peut présenter l'étude des textes bretons généralement ignorés ou négligés par les historiens. Il est probable que des personnes versées dans l'étude des littératures comparées trouveraient d'autres thèmes que ceux que j'ai retenus.

L'Ankou, personnage masculin, représentation de la Mort, est attesté depuis l'époque du vieux-breton, et intervient dans le théâtre au XV^e siècle d'une façon originale. Son arme est soit la

lance, soit, plus rarement, le bâton, ce qui nous ramène au dieu de la mort des Celtes, qui était armé du maillet. La faux n'apparaît pas dans les textes bretons.

La notion de l'enfer froid est bien attesté aussi dans la littérature bretonne. On relève qu'à côté de l'enfer traditionnel des Chrétiens, apparaît un enfer caractérisé par l'obscurité, l'eau et le froid.

Les quelques croyances que j'ai relevées me permettent de souligner la nécessité de rechercher tous les documents en breton, qui s'adressaient, par le fait même qu'ils étaient rédigés en cette langue, aux bretonnants, et à eux seuls. On a là une documentation précieuse (68).

Gwennole LE MENN

(68) J'ai depuis longtemps commencé à faire des recherches systématiques dans les bibliothèques publiques ou privées afin de dresser un inventaire de tous les livres et manuscrits antérieurs à 1810, écrits en breton ou contenant des passages en cette langue. Je me mets volontiers à la disposition des personnes qui désireraient des renseignements sur les ouvrages qu'elles pourraient posséder, et serais très heureux si l'on pouvait me signaler les textes imprimés ou manuscrits qui se trouvent dans les bibliothèques privées. Cette bibliographie n'a jamais été faite, et j'ai trouvé plusieurs textes inconnus des celtisants. Il en existe certainement d'autres. Au Congrès de Pornic, l'un des auditeurs m'a montré un livre du XVIII^e siècle, et j'ai pu lui apprendre que son exemplaire est probablement unique.

BIBLIOGRAPHIE

On trouvera dans les notes les références des études que nous avons utilisées. D'autres ouvrages sont mentionnés dans le *Manuel du folklore fr. contemporain*, de Van Gennep, t. III, 1937, pp. 326-328 et 386-387. Ajoutons-y quelques titres :

Yves Le Diberder, *Pour servir à l'étude de « la légende de la Mort »*, dans les *Annales de Bret.*, t. XXVII, 1911-1912, pp. 415-446.

J. Cuillandre, *A propos de la « légende de la Mort »*, dans les *Annales de Bret.*, t. XXXV, 1921-1923, pp. 627-650.

Chanoine Peyron, *La mort en Cornouaille et en Léon*, dans le *Bull. de l'Assoc. bret.*, 1919, pp. 27-34, 41-49, 70-78 (non consulté).

Yeun ar Gow, *Ar grasou pe ar pedennou evit ar re varo Roscoff*, 1945, 176 p. [Les prières aux veillées des morts].

Pax evit an anaon, dans *Pax*, n° 25, janv. 1956, 32 p. ill.

Stéphane Strowski, *Le caractère breton dans le culte des morts et la religion des saints*, dans la *Rev. de psychologie des peuples*, t. III, 1948, pp. 366-378 ;

Les Bretons — Essai de psychologie... 1952, 475 p. (Voir pp. 55-61).

Catalogue de l'exposition *Le visage de la Mort en Bretagne et ailleurs*. Bibl. municipale de Brest, 17 nov. - 17 déc. 1977.

Johnson (W. Branch), *Death and the Beyond in Breton folklore*, *French Quarterly*. March 1926, pp. 32-51 (non consulté).

Géniaux (Charles), *Le culte de la Mort en Bret., Le Tour de Fr.*, guide du tour. Première année n° 6, oct. 1904, pp. 189-192, ill. (non consulté).

On peut citer également quelques ouvrages généraux :

Philippe Ariès, *Essais sur l'histoire de la Mort en Occident du moyen-âge à nos jours*, Paris 1975, 226 p.

Louis Vincent Thomas, *Anthropologie de la mort*, Paris 1975, 540 p.

Francis Bar, *Les routes de l'autre monde. Descentes aux enfers et voyages dans l'au-delà*, PUF 1946, 168 p. Voir pp. 72-101 *Les merveilles des mondes celtiques*.

François Lebrun, *Les hommes et la mort en Anjou aux XVII^e et XVIII^e siècles*, 1971, 10-562 p.